

European School of Law Toulouse

Formations

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formations](#) > [Masters de l'École](#)

Masters

Master mention Droit International et Droit Européen parcours-type Droit International et Comparé (MADIC)

Durée de la formation 4 semestres

Niveau de recrutement Bac + 3

Année post-bac de sortie Bac + 5

Lieu(x) de formation Toulouse (campus UT1)

Diplôme national



Accessible en Formation initiale

Formation à distance



Responsable(s) pédagogique(s)

Responsables de la mention Droit international et Droit européen :

Marc BLANQUET, Professeur des universités

Lukas RASS MASSON, Professeur des universités

Responsables du parcours Droit international et comparé (MADIC) :

Pierre EGEA, Professeur des universités

Lukas RASS MASSON, Professeur des universités

Spécificités

MOBILITE AU SEIN DU MADIC :

Les étudiants inscrits dans le MADIC ont la possibilité d'effectuer une mobilité pendant le deuxième semestre de la deuxième année de Master. Cette dernière est soit simple, soit assortie d'une certification. Des aides financières à la mobilité étudiante sont envisageables, mais non garanties (pour plus d'information concernant les aides financières à la mobilité, visiter le site internet du MADIC : www.ut-capitole.fr).

1. MOBILITÉ SIMPLE :

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger pour valider son Master Droit International et Comparé (MADIC). Seul le diplôme MADIC de l'Université de Toulouse I Capitole est attribué à l'étudiant. Cependant, ce dernier pourra tirer partie de cet échange puisqu'il aura bénéficié d'une expérience unique à l'étranger (aussi bien en termes académiques qu'en termes d'expérience de vie).

Quand il effectue une mobilité simple au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la Période 1 du Semestre 3 au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la Période 2 du Semestre 4 dans l'une des universités partenaires.

Lors de cette seconde période d'enseignement, l'étudiant choisit ses cours au sein de l'Université d'accueil. Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Pendant la Période 4 du semestre 2 l'étudiant peut soit rester à l'étranger, soit revenir en France pour effectuer son stage ou rédiger son mémoire.

Il est à noter que les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont donnés dans la langue de l'Université d'accueil.

Universités partenaires à la mobilité simple :

- Université de Milan (Italie)
- Université de Saragosse (Espagne)
- Université Laval (Canada)

3. MOBILITÉ ASSORTIE D'UNE CERTIFICATION :

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger pour valider le MADIC et obtenir en sus un certificat en « Comparative International European and international Law » (CIEL) délivré par un consortium d'universités européennes. Dans le cadre de cette mobilité, les cours sont principalement axés sur le droit international, européen et comparé.

Quand il effectue une mobilité simple au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la Période 1 du Semestre 3 au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la Période 2 du Semestre 4 dans l'une des universités partenaires. Lors de cette seconde période d'enseignements, l'étudiant poursuit ses cours au sein de l'Université d'accueil. Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Dans le cadre de la mobilité CIEL, l'étudiant doit obligatoirement valider son MADIC en voie recherche. Le Semestre 2 est donc validé par la rédaction d'un mémoire dirigé par un enseignant d'UT1 et supervisé par un enseignant de l'Université d'accueil.

Les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont intégralement dispensés en langue anglaise (sauf à Barcelone où l'étudiant peut choisir des cours de droit dispensés en espagnol). Dès lors, l'étudiant qui souhaite effectuer une mobilité dans le cadre du CIEL doit produire un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 pour justifier de son niveau d'anglais

- Université College Dublin (Irlande)
- Université d'Anvers (Belgique)
- Université de Maastricht (Pays-Bas)
- Université de Mannheim (Allemagne)
- Université de Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne)
- Université de Zagreb (Croatie)

Modalités particulières pour une mobilité avec certification CIEL :

· L'étudiant doit fournir un dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation ainsi que des relevés de notes (de la première année à l'année en cours). Tout autre document pertinent peut également être joint au dossier.

Un entretien destiné à évaluer son projet de mobilité pourra ensuite être organisé.

- L'étudiant doit pouvoir justifier d'un niveau d'anglais en produisant un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 (ou équivalent) ;
- L'étudiant doit obligatoirement valider 30 ECTS de cours dans l'université d'accueil, et rédiger, en outre, un mémoire en co-direction pour obtenir le certificat CIEL.

Objectifs

Les semestres 1 et 2 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit international, privé et public, en droit de l'Union européenne, général ou matériel, en droit européen des libertés et en droit comparé. Par des cours généraux ou spécialisés portant sur des thématiques classiques ou nouvelles, l'enseignement couvre tous les champs d'appréhension juridique de la dimension extérieure.

Les semestres 3 et 4 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à la compréhension et à la gestion de l'internationalisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public.

Aux semestres 3 et 4, la formation en langue française et anglaise et permettant la mobilité des étudiants dans les universités partenaires, donne aux juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à l'internationalisation, l'europanisation et à l'harmonisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public

Le semestre 3 dispense les méthodes et connaissances générales nécessaires à la gestion des situations internationales. Au cours du semestre 4, l'étudiant choisit un domaine de spécialisation et effectue un stage ou prépare un mémoire. Il peut également choisir de partir dans une université partenaire.

L'incitation dans le master à développer une vie étudiante et à organiser ou participer à des « événements » (concours de plaidoiries internationaux...) permet de susciter au-delà des compétences juridiques, les compétences d'organisation, de communication, d'échanges, nécessaires au juriste travaillant en équipe et avec des partenaires de tous horizons, qu'il soit en cabinet, en organisation internationale, en entreprise ou à l'Université.

La possibilité de partir en Université partenaire développe les capacités d'adaptation et de communication si nécessaires dans un contexte international.

Compétences visées

Préparation à l'insertion professionnelle, rédactions d'actes, simulations de plaidoiries et de conseils.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur.

International

Conditions d'accès

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

Dans le cadre des seuils et modalités définies par les conseils de l'université, l'admission en première année de ce Master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission selon les modalités définies par la délibération du conseil d'administration relative aux capacités d'accueil et aux modalités d'admission en Master au titre de l'année universitaire concernée.

Ont vocation à candidater dans cette formation :

- les étudiants titulaires d'un diplôme de licence ;
- les personnes non titulaires du diplôme de licence en vue d'obtenir un accès par validation partielle des acquis de l'expérience, validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1^{ère} année de master Mention Droit International et Droit Européen parcours type Droit International et Comparé.

L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la 1^{ère} année du Master Mention Droit International et Droit Européen parcours type Droit International et Comparé à l'Université Toulouse Capitole.

Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier. L'admission est prononcée par Le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.

Capacités d'accueil :

Les capacités d'accueil en 1^{ère} et 2^{ème} années du master sont consultables [ici](#).

Admission

Etudiants titulaire d'un diplôme français, consulter la procédure de candidature.
Etudiants titulaires d'un diplôme étranger, consulter la procédure de candidature.

Le dossier d'admission est constitué des pièces ci-après énoncées :

Dans tous les cas :

- La (les) pièce(s) permettant de justifier l'état civil du candidat ;
- Le dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visés par la formation dont il est diplômé ;
- Les diplômes, certificats et relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études.

En fonction de la formation à laquelle l'étudiant est candidat, il pourra également lui être demandé de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant son projet professionnel ;
- Un CV ;
- Une attestation et/ou un diplôme spécifique à la nature des enseignements de la formation visée (tel un justificatif du niveau en langue) et/ou un test standard d'aptitude au raisonnement et à la rédaction ;
- Une ou plusieurs lettre(s) de recommandation d'un enseignant ou d'un maître de stage.

En fonction de la formation à laquelle l'étudiant est candidat, un entretien pourra également être mené, soit pour tous les étudiants, soit pour des étudiants présélectionnés sur dossier. Le détail précis de ces modalités est communiqué dans la procédure dont vous relevez.

D a t e s c l é s :

Période de dépôt des demandes d'admission sur l'application e-candidature : **du 3 au 17 mai 2021.**
Ces dates sont impératives, aucune demande ne sera examinée au-delà.

Organisation générale des études

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total maximum de 468h d'enseignement.

SEMESTRE 1

UE1 - 132h CM et 27h TD

Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,5h TD par matière) :

Droit international privé 1

Contentieux international

Contentieux de l'Union européenne

Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) :

Droit international privé 1

Contentieux international

Contentieux de l'Union européenne
Droit international et européen des droits de l'Homme

UE2 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM

Choisir 2 options parmi :

Droit pénal international et européen - 30h CM

Droit fiscal international et européen - 30h CM

Droit privé comparé - 30h CM

Droit public comparé - 30h CM

Droit du commerce international - 18h CM + 3h TD

Droit international économique - 30h CM

Droit européen du numérique - 33h CM

UE3 - 12h TD - Langue vivante : au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

Bonification : cf arrêté d'examen

SEMESTRE 2

UE4 - 132h CM + 27h TD

Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,5h TD par matière) :

Droit international privé 2

Droit international public

Droit du marché intérieur

Droits fondamentaux de l'Union européenne

Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) :

Droit international privé 2

Droit international public

Droit du marché intérieur

Droits fondamentaux de l'Union européenne

UE5 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM

Choisir 2 options parmi :

Droit pénal international et humanitaire - 30h CM

Droit international et européen des affaires - 30h CM

Droit européen de la concurrence - 30h CM

Droit international et européen des transports - 30h CM

Droit aérien et spatial - 18h CM

Droit de la nationalité et des étrangers - 30h CM

Droit européen des innovations et numérique - 33h CM

Droit des relations extérieures - 30h CM

UE 6 - 12h TD - Langue vivante : au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

Bonification : cf arrêté d'examen

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 264h d'enseignement.

SEMESTRE 3 - 246h CM

PERIODE 1 - 142h CM (de septembre à janvier)

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1 - 72h CM

Principes généraux des droits européens et internationaux -15h CM

Théorie général du droit international public - 21h CM

Théorie général du droit international privé - 21h CM

Droit pénal international - 15h CM

UE 2 : Enseignements fondamentaux II - 75h CM

Grands systèmes de droit contemporain - 30h CM

Droit du vivant - 15h CM

Private Comparative Contract Law - 15h CM

Public Comparative Contract Law - 15h CM

Conférences multidisciplinaires (UE1 et 2)- 12h CM

PERIODE 2 - 87h CM (de janvier à mars)

UE 3 : Enseignements de spécialisation : un module au choix- 60h CM

Module 1 - Contentieux international - 45h CM :

Coopération judiciaire internationale - 15h CM

International arbitration - 15h CM

Contentieux devant les juridictions internationales - 15h CM

Module 2 - Droit international public approfondi - 45h CM :

Procédures internationales - 15h CM

Droit des télécommunication et de l'internet - 15h CM

Droit interne des organisations internationales - 15h CM

Module 3 - Droit international privé approfondi - 45h CM :

Droit international privé de l'Union européenne - 15h CM

Comparative private international law - 15h CM

Protection internationale de la personne - 15h CM

Module 4 - Droit pénal comparé - 45h CM :

Grands systèmes de droit pénal contemporain - 15h CM

Droit des libertés dans un contexte international - 15h CM

International criminal law - 15h CM

Module 5 - Carrières internationales et européennes - 45h CM :

Core competences for international careers - 15h CM

Statut de la fonction publique internationale et européenne - 15h CM

International labour law - 15h CM

UE 4 : Enseignements d'ouverture- 30h CM

Une matière d'un module non choisi - 15h CM

Une matière d'un module non choisi - 15h CM

Conférences multidisciplinaires - 12h CM

Bonification : cf arrêté d'examen

S E M E S T R E 4 - 18 h **C M**
UE 5 : **O**rientation à **c**hoix - 18 h **C M** :

* **Voie professionnelle** : Stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage avec soutenance.

* **Voie recherche** : Rédaction et soutenance du mémoire de recherche.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Dans le cas de la formation ouverte à distance, les cours sont accessibles en ligne via des plateformes dédiées, l'apprenant peut accéder à un tutorat en ligne (forum, messagerie...), à des regroupements en ligne (auto-évaluation, exercices, cas pratiques...), à des tests d'auto-évaluation. Certains cours ou corrections d'exercices sont également proposés en web-conférences.

E q u i p e p é d a g o g i q u e :

• **Professeurs des universités** : Andriantsimbazovina Joël ; De Lamy Bertrand ; Egéa Pierre ; Hoepffner Hélène ; Touzeil-Divina Mathieu.

Maîtres de conférences : Bin Fabrice ; Blin Olivier ; Bruggeman Maryline ; Corbion Lycette ; Fohrer-Dedeurwaerder Estelle ; Gozzi Marie-Hélène ; Hamdouni Saïd ; Le Gars Alexandre ; Paricard Sophie.

Professeur associé : Correa Jean-Paul.

Doctorant : Francoual Pierre.

• **Intervenants professionnels** : Darbin Fabienne ; George Nicholas ; Ilie Lucian ; Zeller Philipp ; Savov Vasil.

Et après ?

Débouchés professionnels Cabinets d'avocats - droit privé (famille, contrats...) et droit public
Services juridiques des entreprises privées, publiques et d'économie mixte, dans la mesure où elles
conquièrent des marchés à l'étranger
Concours de la fonction publique
Emploi au sein des services administratifs des organisations internationales, gouvernementales ou
non - gouvernementales
Expertise et assistance auprès des institutions internationales, ou des institutions nationales dans leur
rapport avec les pays étrangers
Recherche universitaire

Informations complémentaires

Module Vie professionnelle :

Par la mise en œuvre du module "Vie professionnelle" en première année de MASTER, le SUIO-IP propose aux étudiants des temps d'information et d'accompagnement, ceci afin de faciliter son insertion professionnelle.

- Des amphis d'information sur les parcours d'étude,
- Des ateliers accompagnés organisés par le SUIO-IP (préparation au CV, à la lettre de motivation, recherche de stages, etc...)
- Rencontres avec les milieux professionnels sous la forme de forums et mini conférences sur les métiers organisés par le SUIO-IP ou la faculté de droit.

Les étudiants auront la possibilité de valider un stage professionnel en entreprise. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle en permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. A l'issue du stage, l'étudiant en fera une restitution écrite qui sera évaluée. Les étudiants ayant effectué un stage pourront se voir offrir la possibilité d'obtenir des points de bonification au semestre 2 du MASTER.

[Plus d'info sur intranet.](#)

Accompagnement à l'insertion professionnelle :

- Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP
- Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année.

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/>
- <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

(Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suiio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Ecole Européenne de Droit : uniquement pour toute question relative à la mobilité :

Bureau AR 334

Courriel : esl@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 38 84

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Première année de master
Bureau : AR 133 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Seconde année de master :
Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd10@ut-capitole.fr

Contact pour les questions relatives à la mobilité internationale:

ECOLE EUROPEENNE DE DROIT

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Bureau : AR 334 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : esl@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 38 84

Contacts formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex
Courriel : m2fcv2a@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 88 36

Cadre réglementaire

[Capacités d'accueil](#)
[Modalités d'admission](#)
[Parcoursup : Rapports Publics](#)

Stages :

Stage optionnel

- 1ère année de master : stage facultatif
 - 2ème année de master :
 - * voie professionnelle : stage obligatoire
 - * voie recherche : stage facultatif
- Dans tous les cas, la convention de stage est indispensable.

Contact Bureau des stages :

Tél : 05 61 63 37 35
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Bât. Arsenal, 3ème étage, AR379

Zoom +

Accessible également en :

- [Formation continue](#)

Téléchargement

- [Fiche diplôme 2021-2022](#)
- [CIEL Requirements 2021-2022](#)
- [Informations sur mobilité étudiante en Master 2ème année](#)

Gérer sa scolarité

- [Accédez aux informations spécifiques à votre scolarité](#) (calendrier universitaire, emploi du temps, modalités de contrôle des connaissances, jury...).

Réseau Alumni

- [Offres de stage et emploi, annuaires des diplômés, étudiants et entreprises, événements, actualités et groupes de discussions](#)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse